Programme Petites Villes de demain

Petites Villes de demain

Petite Ville de Demain est un programme de revitalisation des centres-villes pour les communes de – 20 000 habitants, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il permet de faire naître des projets et actions concourant à la dynamique du cœur de ville.

Il s'articule avec :

- Un programme transversal qui concerne aussi bien la dynamique commerciale, que les mobilités, l'habitat, les espaces publics, la culture, le patrimoine, l'environnement, l'événementiel, etc.

- Un programme partenarial : entre les communes (Herbignac et Guérande)/ Entreprise Public de Coopération intercommunal (Cap Atlantique)/ Etat / Conseil Départemental de Loire-Atlantique / La Région des Pays de la Loire / La banque des territoires / L'agence de la transition écologique (ADEME) / Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et l'ADDRN

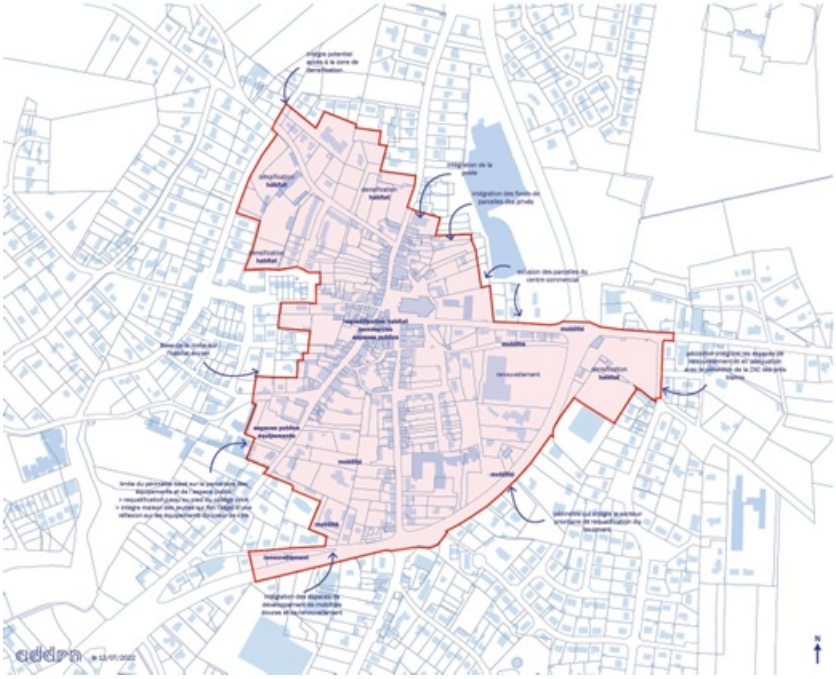
- Un programme pluriannuel : une stratégie de territoire et un programme d'actions sur 6 années

En janvier 2023, une convention a été signée afin de poser la stratégie de redynamisation du centre-ville d'Herbignac au travers de 3 axes de travail :

- Intensifier le centre élargi d'Herbignac et son cœur de ville dans des logiques de vocations différenciées
- Relier les différents espaces de vie de la ville pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture
- Révéler les atouts d'Herbignac pour donner à voir la qualité de vie

Une présentation publique des actions prévues a été faite en février et mars 2023. Vous trouverez les affiches*ici*

Ci-dessous, vous trouverez le périmètre de l'opération de revitalisation de territoire (ORT), permettant d'avoir accès à certains avantages (plus d'infos *ici* (https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/operation-revitalisation-territoire-ort) :



Mission de programmation urbaine en cœur de ville

Cette mission, démarrée en mars 2025, a pour but de permettre :

- L'identification du cœur de ville ;
- L'animation et la création d'un lieu de vie attractif ;
- La mise en réseau d'espaces paysagers ;
- L'amélioration de l'accès au centre-ville et la gestion des flux routiers.

Cette étude permettra de projeter les aménagements à réaliser pour les prochaines années dans l'espace urbain.

Cette mission est réalisée par un groupement de 5 structures dont le mandataire est la SCOP Ici Même.

Pour mener au mieux ce travail, des temps de concertation sont prévus et ouverts à tous publics depuis avril 2025.

Si vous souhaitez y participer ou en savoir plus, vous pouvez contacter madame Sandrine Michaud par mail : sandrine.michaud@cap-atlantique.fr

PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h / 13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil uniquement)

02 40 88 90 01